

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, devant le Parlement réuni en Congrès à la suite des attaques terroristes perpétrées à Paris et en Seine-Saint-Denis, Versailles le 16 novembre 2015.

Monsieur le Président du Congrès,

Monsieur le Président du Sénat,

Monsieur le Premier ministre,

Mesdames et messieurs les membres du gouvernement,

Mesdames et messieurs les parlementaires,

La France est en guerre. Les actes commis vendredi soir à Paris et près du Stade de France, sont des actes de guerre. Ils ont fait au moins 129 morts et de nombreux blessés. Ils constituent une agression contre notre pays, contre ses valeurs, contre sa jeunesse, contre son mode de vie.

Ils sont le fait d'une armée djihadiste, le groupe Daech qui nous combat parce que la France est un pays de liberté, parce que nous sommes la patrie des Droits de l'Homme.

Dans une période d'une exceptionnelle gravité, j'ai tenu à m'adresser devant le Parlement réuni en Congrès pour marquer l'unité nationale face à une telle abomination et pour répondre avec la détermination froide qui convient à l'attaque ignoble dont notre pays a été la cible.

Notre démocratie a triomphé d'adversaires bien plus redoutables, en vérité, que ces lâches assassins. Notre République n'est pas à la portée de méprisables tueurs.

Ma volonté est de mettre toute la puissance de l'Etat au service de la protection de nos concitoyens. Je sais pouvoir compter sur le dévouement des policiers, des gendarmes, des militaires, de vous-mêmes représentants de la nation. Vous connaissez le sens du devoir et, lorsque les circonstances l'exigent, l'esprit de sacrifice.

Les terroristes croient que les peuples libres se laisseraient impressionner par l'horreur. Il n'en est rien et la République française a surmonté bien d'autres épreuves. Elle est toujours là, bien vivante. Et ceux qui ont entendu la défier ont toujours été les perdants de l'histoire. Il en sera de même cette fois encore. Le peuple français est un peuple ardent, vaillant, courageux qui ne se résigne pas et qui se met debout chaque fois qu'un de ses enfants est à terre.

Ceux qui ont voulu le meurtrir en frappant délibérément des innocents sont des lâches qui ont tiré sur une foule désarmée, si bien que nous ne sommes pas engagés dans une guerre de civilisation, parce que ces assassins n'en représentent aucune. Nous sommes dans une guerre contre le terrorisme djihadiste qui menace le monde entier et pas seulement la France.

Dans cette guerre qui a commencé depuis plusieurs années, nous avons bien conscience les uns et les autres qu'il faudra du temps et que la patience est aussi exigeante que la durée et la dureté avec laquelle nous devons combattre.

L'ennemi use des moyens les plus vils pour essayer de tuer. Mais il n'est pas insaisissable. Je serai même plus précis encore : il n'est pas hors d'atteinte.

Donc, dans cette période si difficile, si lourde, où nos concitoyens ont ressenti l'effroi, ils doivent garder leur sang-froid. J'appelle une nouvelle fois tous nos compatriotes à faire preuve de ces vertus qui font l'honneur de notre pays : la persévérance, l'unité, la lucidité, la dignité.

Aujourd'hui, notre pays est en deuil. Nous pensons à ces innocents qui sont morts fauchés par les armes de tueurs dans les rues de Paris et de la banlieue. Nous pensons à leurs familles qui connaissent la peine la plus inconsolable. Nous pensons à ces centaines de jeunes gens, jeunes filles, jeunes garçons qui ont été touchés, blessés, traumatisés par cette terrible attaque. Certains, au moment où je parle devant vous, luttent encore pour leur vie.

Je salue l'action des services de secours et de soins qui se sont mobilisés depuis vendredi. Notre système de santé s'était préparé à une telle situation d'urgence. Et une fois encore, il a fait face pour accomplir parfaitement la mission.

Je veux également rendre hommage aux forces de l'ordre, pleinement engagées pour assurer la sécurité des Français, comme une fois encore en a témoigné le courage de ces policiers qui, au moment de donner l'assaut pour libérer les otages du Bataclan qui étaient condamnés à une mort certaine sans leur intervention, ont une fois encore montré de la détermination et du dépassement d'eux-mêmes.

Vendredi, c'est la France tout entière qui était la cible des terroristes. La France qui aime la vie, la culture, le sport, la fête. La France sans distinction de couleur, d'origine, de parcours, de religion. La France que les assassins voulaient tuer, c'était la jeunesse dans toute sa diversité. La plupart des morts n'avaient pas 30 ans. Ils s'appelaient Mathias, Quentin, Nick, Nohemi, Djamil, Hélène, Elodie, Valentin et j'en oublie tellement d'autres ! Quel était leur seul crime ? C'était d'être vivant.

Ce qui a été visé par les terroristes, c'était la France ouverte au monde. Plusieurs dizaines d'amis étrangers font partie des victimes, représentant 19 nationalités différentes.

Depuis vendredi soir, je reçois des messages de solidarité de chefs d'Etat ou de gouvernements de toute la planète. Partout, les trois couleurs du drapeau français ont habillé les sites les plus célèbres rappelant ainsi que la France est toujours une lumière pour l'humanité. Et quand elle est atteinte, c'est le monde qui se retrouve un temps dans la pénombre.

Les actes de guerre de vendredi ont été décidés, planifiés en Syrie, préparés et ils ont été organisés en Belgique, perpétrés sur notre sol avec des complicités françaises.

Ces attentats poursuivent un objectif bien précis : semer la peur pour nous diviser ici et faire pression pour nous empêcher là-bas au Moyen-Orient de lutter contre le terrorisme.

Nous faisons face à une organisation, Daech, disposant d'une assise territoriale, de ressources financières et de capacités militaires. Depuis le début de l'année, l'armée terroriste de Daech a notamment frappé à Paris, au Danemark, en Tunisie, en Egypte, au Liban, au Koweït, en Arabie saoudite, en Turquie, en Libye. Elle massacre chaque jour et opprime des populations.

C'est la raison pour laquelle la nécessité de détruire Daech constitue un sujet qui concerne toute la communauté internationale. J'ai donc demandé au Conseil de sécurité de se réunir dans les meilleurs délais pour adopter une résolution marquant cette volonté commune de lutter contre le terrorisme.

D'ici là, la France intensifiera ses opérations en Syrie.

Hier soir, j'ai donné l'ordre à dix chasseurs-bombardiers français de larguer leurs bombes sur le fief de Daech à Raqqa. Ils ont détruit un centre de commandement et un camp d'entraînement.

J'adresse toutes mes félicitations aux pilotes français qui ont réussi cette mission. Je remercie également nos alliés américains, qui ont utilement prêté leur concours à cette opération. Et je l'annonce ici devant le Congrès : nous poursuivrons ces frappes au cours des semaines à venir. Le porte-avion Charles de Gaulle appareillera jeudi pour se rendre en Méditerranée orientale, ce qui triplera nos capacités d'action. Et il n'y aura dans cette action aucun répit et aucune trêve.

Les commanditaires des attentats de Paris doivent savoir que leurs crimes, loin de faire vaciller la résolution de la France, renforcent encore notre détermination à les détruire.

Le terrorisme, nous le combattons partout là où des Etats sont menacés pour leur survie même. C'est ce qui a justifié la décision que j'avais prise d'intervenir au Mali et encore en ce moment même la présence de nos militaires au Sahel là où Boko Haram massacre, enlève, viole, tue. Le terrorisme, nous le combattons en Irak pour permettre aux autorités de ce pays de restaurer leur souveraineté sur l'ensemble du territoire et en Syrie nous cherchons résolument, inlassablement

une solution politique dans laquelle Bachar AL ASSAD ne peut constituer l'issue mais notre ennemi, notre ennemi en Syrie, c'est Daech.

Il ne s'agit donc pas de contenir, mais de détruire cette organisation à la fois pour sauver des populations, celles de Syrie, celles d'Irak mais je pourrais ajouter celles du Liban, de Jordanie, de Turquie, tous les pays voisins. C'est aussi de nous protéger, pour éviter que viennent sur notre territoire comme ce fut le cas vendredi des combattants étrangers pour mener des actes terroristes.

Mais il faut faire davantage. La Syrie est devenue la plus grande fabrique de terroristes que le monde ait connu et la communauté internationale et j'en ai fait plusieurs fois le constat est divisée et incohérente. La France a demandé dès le début du conflit qu'il puisse y avoir cette unité si nécessaire pour agir.

Aujourd'hui, il faut plus de frappes nous en faisons, plus de soutien à tous ceux qui se battent contre Daech nous l'apportons, nous la France, mais il faut un rassemblement de tous ceux qui peuvent réellement lutter contre cette armée terroriste dans le cadre d'une grande et unique coalition c'est ce à quoi nous travaillons.

C'est dans cet esprit que je rencontrerai dans les prochains jours le Président OBAMA et le Président POUTINE pour unir nos forces et atteindre un résultat qui pour l'instant est encore renvoyé à trop longtemps.

La France parle à tous, à l'Iran, à la Turquie, aux pays du Golfe. Et les attentats de Paris se sont produits au moment même où se tenait à Vienne avec ces pays-là une réunion pour chercher une solution politique en Syrie. Alors, chacun est désormais face à ses responsabilités : les pays voisins, les puissances, mais aussi l'Europe.

J'ai demandé au ministre de la Défense de saisir dès demain ses homologues européens au titre de l'article 42-7 du traité de l'Union qui prévoit que lorsqu'un Etat est agressé, tous les Etats membres doivent lui apporter solidarité face à cette agression car l'ennemi n'est pas un ennemi de la France, c'est un ennemi de l'Europe.

L'Europe, elle ne peut pas vivre dans l'idée que les crises qui l'entourent n'ont pas d'effet sur elle. La question des réfugiés est directement liée à la guerre en Syrie et en Irak. Les habitants de ces pays-là, notamment ceux des territoires contrôlés par Daech sont martyrisés et fuient et ils sont les victimes de ce même système terroriste.

Voilà pourquoi il est vital que l'Europe accueille dans la dignité ceux qui relèvent du droit d'asile mais renvoie dans leurs pays ceux qui n'en relèvent pas, ce qui exige - ce qui n'est pas le cas encore aujourd'hui - une protection effective des frontières extérieures. La France y travaille, elle a été la première à mettre en garde, et la France avec l'Allemagne aujourd'hui fait en sorte que les pays qui sont confrontés à l'afflux des réfugiés puissent être aidés. Les premiers à devoir l'être sont les pays de la région : Turquie, Jordanie, Liban. Et si l'Europe ne contrôle pas ses frontières extérieures, alors et nous le voyons aujourd'hui sous nos yeux c'est le retour aux frontières nationales, quand ce ne sont pas les murs, les barbelés qui sont annoncés.

Ce sera alors la déconstruction de l'Union européenne.

Il est également impératif que les demandes que la France a exprimées depuis longtemps trouvent en Europe une traduction rapide et je pense à la lutte contre le trafic d'armes, à la mise en place des contrôles coordonnés et systématiques aux frontières et à l'approbation, avant la fin de l'année 2015, de ce qu'on appelle le PNR européen, tout simplement pour assurer la traçabilité du retour des djihadistes et les interpeller.

Voilà les exigences que portera la France une nouvelle fois par le ministre de l'Intérieur à la réunion qui se tiendra, à notre demande, dès vendredi.

Face aux actes de guerre qui ont été commis sur notre sol - et qui viennent après les attentats du 7, 8 et 9 janvier, et tant d'autres crimes commis ces dernières années au nom de cette même idéologie djihadiste - nous devons être impitoyables.

Nous le savons, et c'est cruel que de le dire, ce sont des Français qui ont tué vendredi d'autres Français. Il y a, vivant sur notre sol, des individus qui, de la délinquance passent à la radicalisation puis à la criminalité terroriste. Parfois, ils sont allés combattre en Syrie ou en Irak. Parfois ils forment des réseaux qui s'entraînent en fonction des circonstances, ou qui s'entraînent

Parfois ils forment des réseaux qui s'entraînent en fonction des circonstances, ou qui s'entraînent pour mener à un moment que leurs commanditaires ont choisi des actes terroristes. Nous en avons déjoués plusieurs ces derniers mois et nous savons maintenant, que dis-je, depuis hélas plusieurs mois, ce qu'est cet engrenage, ce qu'est cette organisation, ce qu'est cette préparation. Nous devons donc nous défendre dans l'urgence et dans la durée. Il en va de la protection de nos concitoyens et de notre capacité de vivre ensemble.

Dans la nuit de vendredi, lorsque les fusillades ont fait connaître leur terrible bilan, j'ai réuni le Conseil des ministres, j'ai ordonné le rétablissement immédiat des contrôles aux frontières et j'ai proclamé l'état d'urgence, sur proposition du Premier ministre.

Il est désormais effectif sur tout le territoire et j'ai élargi la possibilité de procéder à des perquisitions administratives dans tous les départements métropolitains. Il y a eu cette nuit plus de 104 assignations à résidence et 168 perquisitions. Et il y en aura d'autres.

Cependant, avec les actes de guerre du 13 novembre, l'ennemi a franchi une nouvelle étape. La démocratie a la capacité de réagir. La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen affirme dans son article 2 que la sûreté et la résistance à l'oppression sont des droits fondamentaux. Alors nous devons les exercer.

Conformément à ces principes, nous allons donner les moyens de garantir encore une fois la sécurité de nos concitoyens.

J'ai décidé que le Parlement serait saisi dès mercredi d'un projet de loi prolongeant l'état d'urgence pour trois mois et adaptant son contenu à l'évolution des technologies et des menaces. En effet, la loi qui régit l'état d'urgence, la loi du 3 avril 1955 ne pouvait pas être conforme à l'état des technologies et des menaces que nous rencontrons aujourd'hui.

Mais elle comporte deux mesures exceptionnelles : l'assignation à résidence et les perquisitions administratives. Ces deux mesures offrent des moyens utiles pour prévenir la commission de nouveaux actes terroristes. Je veux leur donner immédiatement toute leur portée et les consolider.

Le Premier ministre proposera donc au Parlement d'adopter un régime juridique complet pour chacune de ces dispositions. Et mesdames, messieurs les parlementaires, je vous invite à le voter d'ici la fin de la semaine.

Mais nous devons aller au-delà de l'urgence.

Et j'ai beaucoup réfléchi à cette question. J'estime en conscience que nous devons faire évoluer notre Constitution pour permettre aux pouvoirs publics d'agir, conformément à l'état de droit, contre le terrorisme de guerre.

Aujourd'hui, notre texte comprend deux régimes particuliers qui ne sont pas adaptés à la situation que nous rencontrons.

Premier régime, c'est le recours à l'article 16 de la Constitution. Il implique que le fonctionnement régulier des pouvoirs publics soit interrompu. Le Président de la République prend alors les mesures exigées par les circonstances en dérogeant à la répartition des compétences constitutionnelles.

Et puis il y a l'article 36 de la Constitution qui porte sur l'état de siège. Il n'est pas non plus approprié. L'état de siège, il est décrété en cas de péril imminent résultant d'une guerre étrangère ou d'une insurrection à main armée. Dans ce cas, différentes compétences sont transférées de l'autorité civile à l'autorité militaire.

Chacun voit ici qu'aucun de ces deux régimes n'est adapté à la situation que nous rencontrons. Le fonctionnement régulier des pouvoirs publics et nous le prouvons aujourd'hui n'est pas interrompu et il n'est pas concevable de transférer à l'autorité militaire des pouvoirs. Pourtant nous sommes en guerre. Mais cette guerre d'un autre type face à un adversaire nouveau appelle un régime constitutionnel permettant de gérer l'état de crise.

C'est ce qu'avait proposé en 2007, le comité présidé par Edouard BALLADUR qui réfléchissait sur l'évolution de notre Constitution. Il suggérait de modifier l'article 36 de notre Constitution pour y faire figurer l'état de siège ainsi que l'état d'urgence et sa proposition renvoyait à une loi organique, le soin de préciser les conditions d'utilisation de ces régimes.

Je considère que cette orientation doit être reprise. Il s'agit de pouvoir disposer d'un outil

approprié pour fonder la prise de mesures exceptionnelles pour une certaine durée, sans recourir à l'état de siège et sans compromettre l'exercice des libertés publiques.

Cette révision de la Constitution doit s'accompagner d'autres mesures. Il en va de la déchéance de nationalité. La déchéance de nationalité ne doit pas avoir pour résultat de rendre quelqu'un apatride, mais nous devons pouvoir déchoir de sa nationalité française un individu condamné pour une atteinte aux intérêts fondamentaux de la Nation ou un acte de terrorisme, même s'il est né français, je dis bien « même s'il est né français » dès lors qu'il bénéficie d'une autre nationalité.

De même, nous devons pouvoir interdire à un binational de revenir sur notre territoire, s'il représente un risque terroriste, sauf à ce qu'il se soumette, comme le font d'ailleurs nos amis britanniques, à un dispositif de contrôle draconien.

Nous devons pouvoir expulser plus rapidement les étrangers qui représentent une menace d'une particulière gravité pour l'ordre public et la sécurité de la Nation, mais nous devons le faire dans le respect de nos engagements internationaux.

Je sais que d'autres propositions ont été formulées pour accroître la surveillance de certains individus, fichés notamment. Le Gouvernement, dans un esprit d'unité nationale, va saisir pour avis le Conseil d'Etat pour vérifier la conformité de ces propositions à nos règles fondamentales et à nos engagements internationaux. Cet avis sera rendu public et j'en tirerai toutes les conséquences.

Réfléchissons bien à cette décision. Notre Constitution est notre pacte collectif, elle unit tous les citoyens, elle est la règle commune, elle porte des principes, elle est précédée d'un préambule qui montre que la France est un pays de droit.

La Constitution, c'est la charte commune, c'est le contrat qui unit tous les citoyens d'un même pays. Dès lors que la Constitution est le pacte collectif indispensable pour vivre ensemble, il est légitime que la Constitution comporte les réponses pour lutter contre ceux qui voudraient y porter atteinte, de la même manière que sont voués à la dissolution les associations ou les groupements de fait qui provoquent la haine ou incitent à la commission d'actes terroristes.

Mesdames, Messieurs les parlementaires, je vous demande de réfléchir à la décision que j'ai prise et je demande au Premier Ministre de préparer cette révision avec vous afin qu'elle puisse être adoptée dans les meilleurs délais.

Car nous avons prolongé, vous allez prolonger l'état d'urgence au-delà des 12 jours pour trois mois mais après l'état d'urgence, nous devons être pleinement dans un état de droit pour lutter contre le terrorisme.

Enfin, puisque la menace va durablement peser et que la lutte contre Daech va nous mobiliser encore longtemps sur le front extérieur comme sur le terrain intérieur, j'ai également décidé de renforcer substantiellement les moyens dont disposent la justice et les forces de sécurité.

D'abord, les services d'enquête et les magistrats antiterroristes doivent pouvoir recourir, dans le cadre de la procédure judiciaire, à tout l'éventail des techniques de renseignement qu'offrent les nouvelles technologies et dont l'utilisation est autorisée, dans un cadre administratif, par la loi sur le renseignement. La procédure pénale doit également prendre en compte, de la manière la plus étroite possible, la spécificité de la menace terroriste.

Ensuite, les magistrats doivent avoir plus largement accès aux moyens d'enquêtes les plus sophistiqués, pour lutter notamment contre les trafics d'armes car ce sont avec les armes du banditisme que les actes terroristes sont commis. Les peines seront significativement alourdies.

Enfin, face à la violence du terrorisme, la question de la légitime défense des policiers et des conditions dans lesquelles ils peuvent faire usage de leurs armes devra être traitée toujours dans le cadre de l'Etat de droit.

Ces différents sujets constitueront la matière d'un important chantier législatif que je demande au Premier ministre de conduire et d'engager sans délai avec les ministres concernés, Garde des Sceaux, ministre de l'Intérieur, de manière à ce que nous ne perdions aucune minute dans l'action engagée.

Ce dispositif, ces dispositifs compléteront toutes les mesures qui ont été adoptées depuis 2012,

deux lois antiterroristes, une loi sur le renseignement, un renforcement considérable des moyens mais j'ai également conscience qu'il nous faut augmenter encore les moyens parce que si nous sommes en guerre, nous ne pouvons pas l'être avec ce que nous avons il y a quelques années dans des lois de programmation militaire ou dans d'autres textes imaginés pour assurer la sécurité de nos concitoyens.

Alors, 5 000 emplois supplémentaires de policiers et de gendarmes seront créés d'ici 2 ans afin de porter le total des créations d'emploi de sécurité à 10 000 sur le quinquennat. Cet effort qui est considérable et qu'assume le gouvernement dans le contexte budgétaire que chacun connaît permettra simplement de restaurer le potentiel des forces de sécurité intérieure au niveau qu'elles connaissaient en 2007.

Ces créations de postes bénéficieront aux services de lutte contre le terrorisme, à la police aux frontières et plus généralement, à la sécurisation générale du pays. Elles s'accompagneront des moyens d'équipement et d'investissement nécessaires à l'accomplissement des missions.

De même, le ministère de la Justice disposera de 2 500 postes supplémentaires pour l'administration pénitentiaire, pour les services judiciaires. Et je n'oublie pas l'administration des douanes qui devra être renforcée de 1 000 postes pour que nous puissions assurer le contrôle aux frontières dès lors qu'il sera utilisé.

Quant à nos armées qui sont de plus en plus sollicitées par les opérations extérieures que nous allons poursuivre, par la sécurité de nos compatriotes qui est demandée, j'ai donc là encore décidé qu'il n'y aurait aucune diminution d'effectifs dans la défense jusqu'en 2019. Et cette réorganisation de nos armées se fera au bénéfice des unités opérationnelles, de la cyberdéfense et du renseignement. Le gouvernement me présentera donc sans attendre une planification nouvelle de l'évolution des effectifs de la défense jusqu'en 2019.

Je souhaite également que l'on tire mieux parti des possibilités des réserves de la défense, encore insuffisamment exploitées dans notre pays alors que nous avons justement ce gisement. Les réservistes sont un élément fort du lien entre l'armée et la Nation. Ils constituent les éléments qui peuvent, demain, former une garde nationale encadrée et disponible.

Toutes ces décisions budgétaires seront prises dans le cadre de la loi de finances qui est en ce moment même en discussion pour 2016. Elles se traduiront nécessairement, et je l'assume devant vous, par un surcroît de dépenses mais dans ces circonstances, je considère que le pacte de sécurité l'emporte sur le pacte de stabilité.

Mesdames, Messieurs les Parlementaires, le visage des morts, celui des blessés, celui des familles endeuillées ne quittent pas mon esprit. Ce souvenir nourrit une résolution sans faille qui, je le sais, est également la vôtre.

Dans ma détermination à combattre le terrorisme, je veux que la France puisse rester elle-même. Les barbares qui l'attaquent voudraient la défigurer ? Ils ne parviendront pas à la faire changer de visage & jamais ils ne doivent réussir à abimer l'âme française. Jamais ils ne nous empêcheront de vivre, de vivre comme nous en avons décidé, de vivre pleinement, de vivre librement et nous devons en faire la démonstration avec sang-froid. Et je pense à la jeunesse, je pense à celle qui se sent blessée à travers toutes ces victimes et qui s'interroge sur sa capacité à pouvoir vivre dans un Etat de droit.

Nous devons continuer, continuer à travailler, continuer à sortir, continuer à vivre, continuer à influencer le monde et c'est pourquoi le grand événement international de la Conférence sur le Climat sera non seulement maintenu mais sera un moment d'espérance et de solidarité.

D'espérance parce qu'il s'agit tout simplement de l'avenir de la planète et de solidarité parce qu'il y aura sans doute plus de cent chefs d'Etat et de gouvernement qui viendront là pour négocier un accord durable, un accord contraignant, un accord différencié pour que nous puissions vivre et que nos enfants, petits-enfants puissent continuer à avoir la planète qu'ils auront reçue en héritage. Mais ils viendront aussi dire à la France, pays de liberté, combien le monde entier est solidaire, combien le monde entier doit également se mobiliser pour lutter contre le terrorisme. De la même manière, les rythmes de notre démocratie ne sont pas soumis au chantage des terroristes. Les élections régionales se dérouleront aux dates prévues et la vie politique elle-même doit retrouver ses droits. C'est notre devoir.

doit retrouver ses droits et c'est notre devoir.

Monsieur le Président du Congrès, Monsieur le Président du Sénat, Mesdames, Messieurs les Parlementaires, vous qui représentez la Nation toute entière, vous la représentez dans toutes ses sensibilités, dans toute sa diversité mais aussi dans son unité. Vous êtes les représentants d'un peuple libre qui est invincible quand il est uni et rassemblé. C'est notre bien le plus précieux et nous devons éviter surenchères et dérives, c'est aussi notre devoir de républicain. C'est en renonçant au combat que la République devait mener qu'elle a pu s'éloigner d'elle-même dans certaines circonstances et nous devons veiller qu'il n'en soit pas aujourd'hui le cadre.

La République, nous voulons l'investir de toute la force nécessaire qu'appelle ce contexte nouveau de guerre, pour lui permettre d'éradiquer dans le respect de nos valeurs le terrorisme et sans rien perdre de ce que garantit l'Etat de droit.

Nous éradiquerons le terrorisme parce que les Français veulent continuer à vivre ensemble sans rien craindre de leurs semblables. Nous éradiquerons le terrorisme parce que nous sommes attachés à la liberté et au rayonnement de la France dans le monde. Nous éradiquerons le terrorisme pour que la circulation des personnes, le brassage des cultures demeurent possibles et que la civilisation humaine s'en trouve enrichie. Nous éradiquerons le terrorisme pour que la France continue à montrer le chemin. Le terrorisme ne détruira pas la République car c'est la République qui le détruira.

Vive la République et vive la France.